



PROCES VERBAL
N° 36/CNCMP/2012

L'an deux mille douze et le mercredi 26 Septembre 2012 à 12 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son Président.

Etaient présents :

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Yacoub O Haibelty, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

Etait absent :

- Brahim Ould Hamed, Membre du CP

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

1°-Réexamen de la lettre n°149/CPM/SI reçue le 27 Août 2012, demandant l'approbation du rapport d'analyse des manifestations d'intérêt relatives à la mise à niveau du CHN.

Décision :

Les informations fournies ne permettent pas à la CNCMP d'approuver le rapport d'analyse des manifestations d'intérêt relatives à la mise à niveau du CHN ; Motif : Evaluation incomplète.

2°-Examen de la lettre n°162/CPM/SI reçue le 03 septembre 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques relatives au contrôle et à la surveillance des travaux de construction du tronçon Néma Bangou (lot1) de la route Néma-Bassiknou-Fassala.

Décision :

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation des offres techniques relatives au contrôle et à la surveillance des travaux de construction du tronçon Néma Bangou (lot 1) de la route Néma-Bassiknou-Fassala sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

3°/-*Examen* de la lettre n°166/CPM/SI reçue le 12 septembre 2012, demandant l'approbation du projet de marché relatif à la construction d'un stade de 1000 places à Boghé.

Décision :

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le projet de marché relatif à la construction d'un stade de 1000 places à Boghé sous réserve de :

- Prendre en considération les observations en annexe ;
- faire parvenir à la CNCMP une copie corrigée avant sa signature.

4°/- *Examen* de la lettre reçue le 16 septembre 2012 demandant la non objection sur le lancement d'un DAO relatif à la fourniture de carburant au profit de la STP.

Décision :

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection au lancement d'un DAO relatif à la fourniture de carburant au profit de la STP.

Sous réserve de :

- Prendre en considération les observations en annexe ;
- faire parvenir à la CNCMP une copie corrigée avant son lancement

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS SOCIAUX

5°/-*Examen* de la lettre n°380/CPM/SS reçue le 17 septembre 2012, demandant l'autorisation de lancement anticipé d'un dossier d'appel d'offres relatif à l'acquisition en un seul lot de matière d'œuvre nécessaire pour la production de 37312 tables bancs.

Décision :

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection au lancement anticipé d'un dossier d'appel d'offres relatif à l'acquisition en un seul lot de matière d'œuvre nécessaire pour la production de 37312 tables bancs.

6°/-*Examen* de la lettre n°397CPM/SS reçue le 23 septembre 2012, demandant l'autorisation de lancement d'un DAO relatif à la fourniture, à l'installation et la mise en service des équipements médicaux destinées aux structures de santé des wilayas de la zone pilote de l'accélération des OMD santé.

Décision :

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection au lancement d'un DAO relatif à la fourniture, à l'installation et la mise en service

équipements médicaux destinées aux structures de santé des wilayas de la zone pilote de l'accélération des OMD santé Sous réserve de :

- Prendre en considération les observations en annexe ;
- faire parvenir à la CNCMP une copie corrigée avant son lancement

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE LA SNDE

7°-Examen de la lettre n°699/CPM/SNDE reçue le 12 septembre 2012, demandant l'approbation d'une demande de proposition relative au recrutement d'un ingénieur conseil chargé du contrôle des travaux d'AEP du Dhar-Axe Nord.

Décision :

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve la demande de proposition relative au recrutement d'un ingénieur conseil chargé du contrôle des travaux d'AEP du Dhar-Axe Nord sous réserve de :

- Prendre en considération les observations en annexe ;
- L'accord du bailleur de fonds ;
- faire parvenir à la CNCMP une copie corrigée avant son lancement.

8°-Examen de la lettre n°715/CPM/SNDE reçue le 16 septembre 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à la fourniture des compteurs volumétriques.

Décision :

Ce point est reporté pour complément d'informations.

9°-Examen de la lettre n°720/CPM/SNDE reçue le 16 septembre 2012, demandant l'approbation du projet de marché relatif au contrôle des travaux des lots 3, 4 et 6 du réseau de distribution de la ville de Nouakchott.

Décision :

Ce point est reporté pour complément d'informations.

10°-Examen de la lettre n°714/CPM/SNDE reçue le 12 septembre 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres financières relatives aux travaux de renforcement de l'AEP de la ville de M'Bout.

Décision :

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation des offres financières relatives aux travaux de renforcement de l'AEP de la ville de M'Bout sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE LA SOUVERAINETE

11°-Examen de la lettre n°152/CPM/SSouve reçue le 24 septembre 2012, demandant l'autorisation de lancement d'un DAO relatif à la réalisation des travaux d'extension d'un réseau d'alimentation en eau potable à Tarhil.



Décision :

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection au lancement du DAO relatif à la réalisation des travaux d'extension d'un réseau d'alimentation en eau potable à Tarhil sous réserve de :

- Prendre en considération les observations en annexe ;
- faire parvenir à la CNCMP une copie corrigée avant son lancement.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU SECTEUR RURAL

12°-Examen du rapport d'évaluation révisé des offres relatives à la fourniture de 4359 tonnes d'engrais.

Décision :

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation des offres relatives à la fourniture de 4359 tonnes d'engrais sous réserve de :

- l'authentification par la Commission de passation des marchés du secteur rural des attestations de fournitures d'engrais fournies par l'adjudicataire ;
- de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

13°-Examen de la lettre n°0207/CPMP/SSBIE reçue le 20 septembre 2012, demandant l'approbation du projet de marché relatif à l'acquisition d'un appareil spectromètre de fluorescence aux rayons x dispersion de longueur d'onde pour l'analyse des échantillons perles et de poudres compactées pour l'OMRG.

Décision :

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le projet de marché relatif à l'acquisition d'un appareil spectromètre de fluorescence aux rayons x dispersion de longueur d'onde pour l'analyse des échantillons perles et de poudres compactées pour l'OMRG sous réserve de :

- Prendre en considération les observations en annexe ;
- faire parvenir à la CNCMP une copie corrigée avant sa signature.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée, les jour, mois et an que dessus.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent :

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Yacoub O Haibelty

Abderrahmane Abdoul

Ciré Amadou

Raïfa Mint Kassim